

OPÉRATION « #VERSUNMÉTIER »

Pôle emploi organise l'opération « #VersUnMétier » pour répondre aux difficultés de recrutement des entreprises.

SOMMAIRE :

Introduction

I - Le défi des difficultés de recrutement

II - « #VersUnMétier » : l'opération de mobilisation de Pôle emploi pour répondre au défi des métiers et secteurs en tension

Des actions organisées sur tout le territoire pour répondre aux besoins immédiats en recrutement des entreprises sur des métiers et secteurs en tension

Actions proposées dans les agences Pôle emploi dans le cadre de l'opération

III - Pôle emploi : un engagement de tous les instants face aux difficultés de recrutement

L'acteur de référence pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements

Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emploi vers la formation

Une approche par les compétences pour répondre aux difficultés de recrutement

Introduction :

La conjoncture économique actuelle a pour effet positif d'accroître le nombre de dépôts d'offres d'emploi (+9,2% sur les 12 derniers mois). Dès lors, de nouvelles tensions apparaissent sur le marché du travail. Certains recruteurs dans les secteurs et métiers qui recrutent sont notamment confrontés à une pénurie de main-d'œuvre, faute de candidats disposant des compétences recherchées.

C'est pourquoi, à compter de septembre 2018, Pôle emploi met en œuvre l'opération «#VersUnMétier». Avec plus de 7000 événements d'ores et déjà organisés sur les seuls mois de septembre et d'octobre au sein de 818 agences Pôle emploi sur tout le territoire, cette opération vise à satisfaire les besoins de recrutement des entreprises¹ sur les métiers ou secteurs en tension². Au programme figurent des ateliers, job datings ou visites d'entreprise mobilisant des employeurs et des demandeurs d'emploi pour faire découvrir concrètement ces métiers, promouvoir les formations permettant d'y accéder ou initier des entretiens d'embauche.

Pôle emploi se mobilise déjà pour aider les entreprises à recruter. 4300 conseillers dédiés à la relation avec les entreprises sont à l'œuvre sur l'ensemble du territoire. Ils les accompagnent dans le cadre de leurs recrutements et les aident à élargir leur sélection de candidats, à travers des immersions professionnelles ou en mobilisant la méthode de recrutement par simulation (MRS). Les conseillers proposent également aux entreprises des solutions pour réduire les écarts de compétences entre les postes à pourvoir et les profils des demandeurs d'emploi qui pourraient y répondre, en mobilisant les formations préalables au recrutement (AFPR, POE, aide pour le développement de compétences numériques).

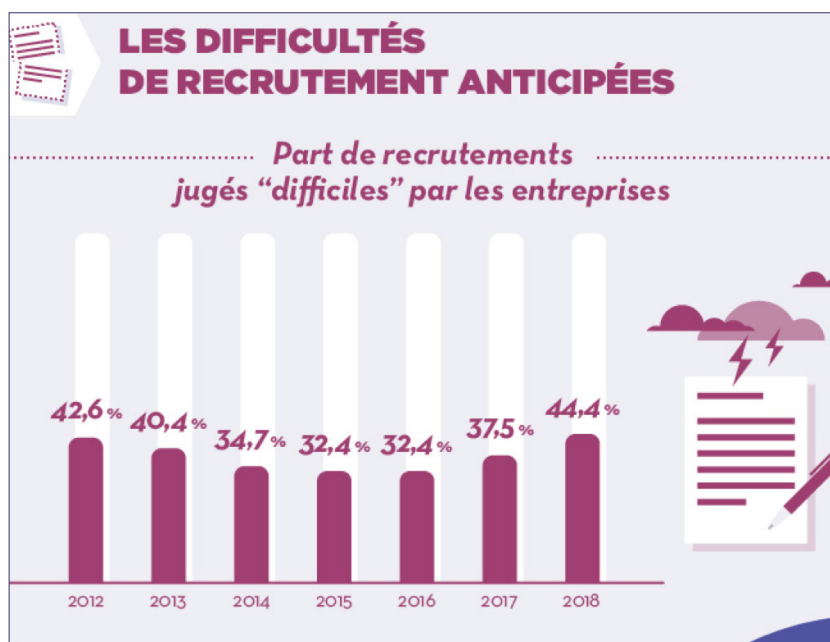
¹ L'enquête sur les « Besoins en Main-d'Oeuvre des entreprises », réalisée chaque année par Pôle emploi, pour l'année 2018, fait état d'une hausse inédite de 18,7% du nombre de projets de recrutement (+370 000 projets par rapport à 2017). La part de projets présumés difficiles s'établit à 44,4% en 2018 ;

² Est considéré « en tension » un métier (ou un secteur) pour lequel le nombre des offres d'emploi est très supérieur à la demande d'emploi associée.

I/ Le défi des difficultés de recrutement

→ La reprise économique s'est traduite par une augmentation de 9,2% du nombre d'offres déposées par les entreprises à Pôle emploi sur les douze derniers mois, pour atteindre un total d'environ 3 500 000 offres déposées sur un an³. Ces offres sont en très large majorité pourvues (plus de 90%) mais les tensions de recrutement se développent :

- Le délai moyen de satisfaction des offres confiées à Pôle emploi a augmenté de 3 jours en 2017 (39 jours) par rapport à 2016.
- En France, de façon globale, ce sont entre 200 000 et 330 000 projets de recrutement ont été abandonnés, en 2017 faute de candidats⁴. Dans la quasi-totalité des cas, l'employeur a bien reçu des candidatures, mais en nombre limité (en raison d'un manque de formations aux compétences nécessaires, d'un déficit d'image du secteur...) et inadéquates (manque d'expérience, manque de motivation, manque de compétence...).
- L'enquête Besoin de main-d'œuvre (BMO) réalisée par Pôle emploi en 2018 révèle que 44,4% des employeurs anticipent cette année des recrutements difficiles contre 37,5% en 2017. L'augmentation de cette part est à relier à la hausse des intentions d'embauche.



Source : pole-emploi.org, Enquête BMO 2018, Pôle emploi-CREDOC

→ En 2018, l'enquête BMO enseigne que la pénurie de candidats (83%) est le premier motif de difficulté de recrutement pour les employeurs, devant l'inadéquation des candidatures (77,6%) et la nature du poste proposé (50,6%).

→ Les métiers les plus concernés par ces difficultés selon les employeurs eux-mêmes sont les suivants :



Source : pole-emploi.org, Enquête BMO 2018, Pôle emploi - CREDOC

³ Chiffres CVS, période de juillet 2017 à juin 2018

⁴ Source : pole-emploi.org, « Offres pourvues et abandons de recrutement », Décembre 2017, http://pole-emploi.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Statistiques-et-analyses/E%26S/ES_40_Offres%20pourvues%20et%20abandons%20de%20recrutement.pdf

II/ « #VersUnMétier » : l'opération de mobilisation de Pôle emploi pour répondre au défi des métiers et secteurs en tension

A) Des actions organisées sur tout le territoire pour répondre aux besoins immédiats en recrutement des entreprises sur des métiers et secteurs en tension

- Dans le cadre de l'initiative « #VersUnMétier », pour les seuls mois de septembre et octobre 2018, plus de 7 000 actions sont programmées au sein de 818 agences Pôle emploi.
- Chaque agence Pôle emploi mobilisée organise toutes les semaines un événement ciblé sur un métier ou un secteur en tension, avec l'objectif de rassembler des entreprises du bassin d'emploi local confrontées à des difficultés de recrutement ainsi que des demandeurs d'emploi identifiés pour occuper potentiellement ces postes.
- En amont de ces différentes initiatives, les conseillers de Pôle emploi préparent les demandeurs d'emploi ciblés pour chaque événement. Si nécessaire, des actions sont mobilisées pour adapter leurs compétences aux besoins des employeurs : conseil en évolution professionnelle, aide à l'accès à la formation, mesure d'immersion en entreprise ou d'adaptation au poste, etc.

B) Actions proposées dans les agences Pôle emploi dans le cadre de l'opération

Trois types d'actions sont organisées dans les agences, sur les sites des entreprises ou dans les organismes de formation :

→ Les ateliers de recrutement :

- Les agences Pôle emploi organisent dans leurs locaux des ateliers au cours desquels demandeurs d'emploi et employeurs se rencontrent dans l'objectif de dépasser le simple CV, en valorisant les compétences et le savoir-être professionnel des candidats.
- A titre d'exemple, l'agence de Béthune (Pas-de-Calais) organise chaque semaine en septembre des « bars à CV » avec la société Bridgestone. Les demandeurs d'emploi sont d'abord conviés à une session d'information, suivie sur place d'un entretien individuel avec des recruteurs de l'entreprise.
- Dans le même esprit, de nombreuses agences Pôle emploi des Hauts-de-France organisent les « mardis du recrutement » pour permettre aux entreprises des secteurs de l'industrie, de la logistique et du commerce de rencontrer et de recruter des demandeurs d'emploi.



→ La découverte des métiers :

- Le réseau Pôle emploi organise de nombreux ateliers de découverte et d'information sur les métiers qui recrutent afin de mieux les faire connaître et défaire les idées reçues. Les sessions d'information sont conjointement pilotées par les conseillers de Pôle emploi le plus souvent en présence de professionnels issus de ces métiers ou secteurs. Pôle emploi propose par exemple « un escape game » à Marseille (Bouches-du-Rhône) sur le thème des emplois maritimes et l'agence de Montluçon (Allier) se mobilise en faveur du secteur du BTP. Certains métiers, comme ceux de la transformation du métal, font l'objet de présentations détaillées de la part d'entreprises : la société Batimetal se mobilise ainsi à l'agence d'Hérouville (Calvados).
- L'action de Pôle emploi pour faire découvrir certains secteurs ou métiers peut également prendre des formes originales. Des demandeurs d'emploi sont par exemple conviés directement sur un chantier de BTP à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), afin de leur permettre de se familiariser avec cet environnement de travail.
- Les nouvelles technologies sont aussi à l'honneur lors de ces sessions d'information, comme à l'agence Pôle emploi de Cenon (Gironde) : un simulateur y est mis à disposition pour permettre aux demandeurs d'emploi d'évaluer leur potentiel pour le métier de chauffeur poids lourd.
- Et parmi ces actions de sensibilisation, beaucoup débouchent sur des opportunités concrètes pour les demandeurs d'emploi. A Saint-Paul-de-Jarrat (Ariège), un atelier de découverte des métiers de la fibre optique aboutit, pour certains candidats, à une préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).

→ La promotion de l'offre de formation :

- Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), Pôle emploi sensibilise les demandeurs d'emploi aux formations conduisant aux métiers qui recrutent.
- Ainsi, durant l'opération « #VersUnMétier », l'agence Pôle emploi de Saumur (Maine-et-Loire) promeut ses formations aux métiers de régleur et de conducteur de ligne de production, qui figurent parmi les métiers les plus en tension au niveau national. A Châlons-en-Champagne (Marne), l'agence organise des sessions d'information sur les métiers en tension dans le bâtiment, secteur enregistrant de nombreux projets de recrutement, et propose les formations associées.

III/ Pôle emploi : un engagement de tous les instants face aux difficultés de recrutement

L'organisation de l'opération « #VersUnMétier » s'adosse à une offre de service solide et éprouvée.

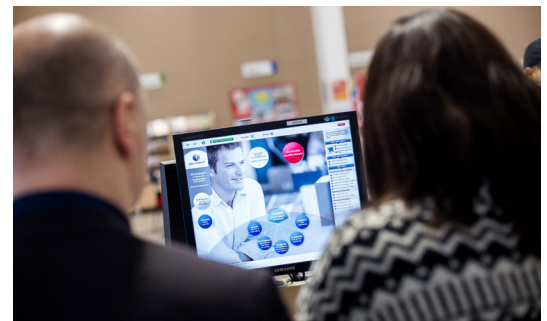
A) L'acteur de référence pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements

- Pôle emploi travaille auprès des entreprises rencontrant des difficultés de recrutement en s'appuyant sur les 4 300 conseillers spécialisés dans leur accompagnement. Ces conseillers leur proposent des solutions personnalisées d'accompagnement allant de l'aide à la rédaction de l'offre d'emploi jusqu'à l'évaluation des compétences des candidats, en passant par la mise en place de formations préalables à l'embauche permettant d'ajuster les compétences aux attentes des entreprises. Ils vont également à la rencontre des employeurs (620 000 profils de demandeurs d'emploi promus et 132 000 visites en entreprises en 2017). Cette année, 790 000 besoins de recrutement ont fait l'objet d'interventions renforcées de la part des conseillers dédiés aux entreprises : analyses de poste sur site, évaluations des compétences des candidats ou actions d'adaptation au poste de travail.
- Pour accompagner les entreprises rencontrant des difficultés, les conseillers entreprises de Pôle emploi les aident à préciser leur besoin de recrutement et les compétences associées et, le cas échéant, à faire évoluer leurs critères de recrutement pour élargir le champ potentiel de candidats. Ils aident également les candidats à valoriser leurs compétences. Ainsi, des dispositifs comme la Méthode de Recrutement par Simulation (125 000 candidats évalués en 2017) et l'immersion professionnelle, ou encore des méthodes innovantes (job dating, escape game, salon en ligne recrutement, etc.), sont largement utilisés.
- Pôle emploi a mis en place dans chaque région une veille opérationnelle consacrée aux difficultés de recrutement, à travers la nomination d'un correspondant régional chargé d'appuyer les acteurs institutionnels et économiques (collectivités, organisations professionnelles) dans leurs actions en faveur de l'emploi.



B) Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emploi vers la formation

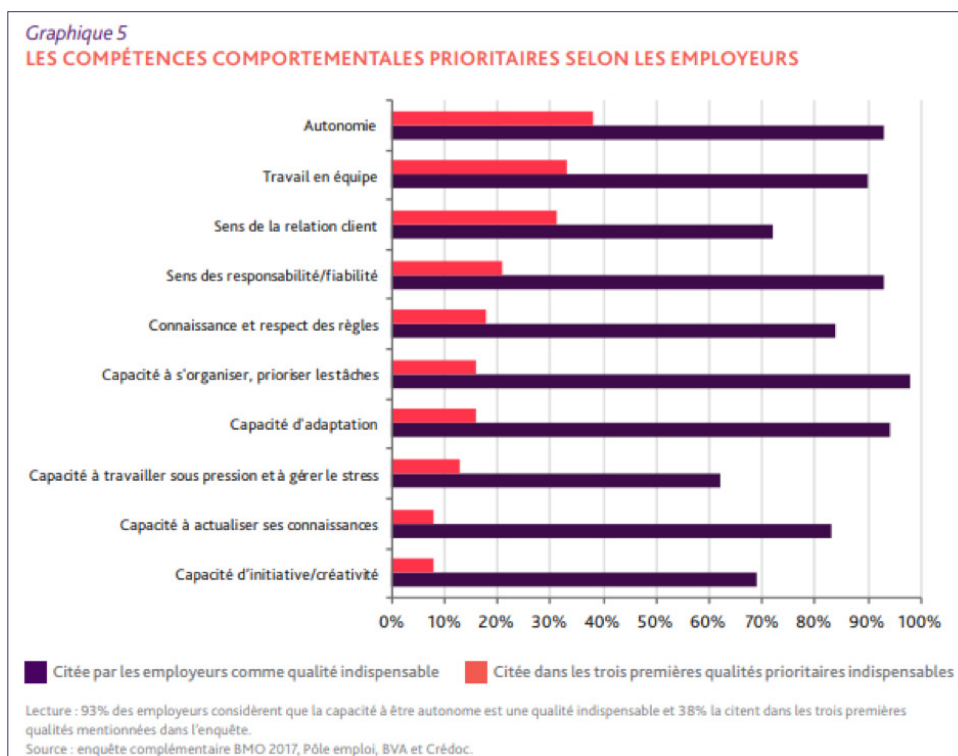
- L'investissement dans les compétences des demandeurs d'emploi est un enjeu essentiel afin de favoriser leur retour rapide dans l'emploi et une solution pour faire face aux difficultés de recrutement des entreprises. Pôle emploi est pleinement engagé dans le Plan d'Investissement dans les Compétences lancé par le Gouvernement en 2018, dont l'objectif est de former près d'un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes non-diplômés sur les cinq prochaines années. Il doit leur permettre d'acquérir des certifications demandées sur le marché de l'emploi. L'investissement représente 15 milliards sur 5 ans.
- Spécialistes du conseil en évolution professionnelle, les conseillers informent et accompagnent les demandeurs d'emploi sur les métiers qui recrutent, identifient leurs compétences et leur proposent si nécessaire des formations qui favoriseront leur employabilité. Pôle emploi a prescrit 703 500 formations en 2017⁵.
- Pôle emploi a par ailleurs développé des outils digitaux de recherche de formation, d'information sur leur efficacité et leur qualité, de réservation de place et de demande d'aide financière. « Trouver ma formation » accessible sur pole-emploi.fr recense ainsi plus de 800 000 visites par mois.



⁵ Source : pole-emploi.org, « Formation des demandeurs d'emploi », 2018, <http://statistiques.pole-emploi.org/formation/publication>

C) Une approche par les compétences pour répondre aux difficultés de recrutement

- L'approche du recrutement et de la recherche d'emploi par les compétences a pour objectif de mieux connaître les compétences attendues par les recruteurs et détenues par les demandeurs d'emploi pour s'affranchir de la seule logique « métier » et s'ouvrir à des transitions professionnelles, sur la base de compétences transférables. A titre d'exemple, les entreprises qui déposent une offre se voient ainsi suggérer des profils de candidats détenant les compétences attendues, qu'ils aient exercé le métier en question ou non.
- Ces compétences peuvent être des savoirs, des savoirs-faire ou des savoirs-être. Parmi les savoirs-être privilégiés par les entreprises figurent notamment l'autonomie, le travail en équipe ou encore le sens de la relation client⁶ (enquête Pôle emploi, 2017). Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences, Pôle emploi lance en septembre 2018 « Valoriser son image pro », un accompagnement spécifique intensif de 2 voire 3 semaines, visant à aider les demandeurs d'emploi à renforcer leurs savoir-être professionnels.



ZOOM SUR LE SERVICE « MAINTENANT ! »

Le service « Maintenant ! » est un outil numérique disponible sur l'Emploi Store qui simplifie la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur des métiers en besoin de recrutement urgent, dont les emplois saisonniers. En précisant sa disponibilité et sa mobilité géographique, le demandeur d'emploi peut trouver plus rapidement des opportunités dans les secteurs qui recrutent immédiatement. Le service ne requiert pas de CV ; il s'agit simplement de préciser ses qualités.

⁶ Source : pole-emploi.org « Diplômes, compétences techniques ou comportementales : quelles sont les principales attentes des entreprises ? », Mars 2018, http://pole-emploi.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Statistiques-et-analyses/E%26S/ES_42_diplomes_competerences_techniques_ou_comportementales_elles_sont_les_principales_attentes_des_entreprises.pdf